

## **L'AREQ dénonce le tabou entourant les agressions sexuelles chez les femmes âgées**

**Québec, le 3 septembre 2015** – L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) a participé aujourd'hui au deuxième Forum itinérant en matière d'agression sexuelle, à Rivière-du-Loup. L'Association y a dénoncé le tabou entourant les agressions chez les femmes âgées et formulé cinq recommandations pour attirer l'attention sur cette réalité et ses impacts malheureusement ignorés.

« Dans la croyance populaire, les femmes âgées ne sont pas concernées par les agressions sexuelles. Pourtant, rien n'est moins vrai. Plusieurs femmes âgées ont été et sont victimes d'agression sexuelle, à domicile ou en institution. Les conséquences de ces agressions sont tout aussi traumatisantes pour les âgées que pour les femmes et les filles des autres groupes d'âge », a souligné Ginette Plamondon, conseillère au dossier de l'action sociopolitique et de la condition des femmes à l'AREQ.

### **Un problème ignoré**

L'AREQ déplore qu'il n'existe que très peu, voire aucune recherche portant spécifiquement sur la problématique des agressions sexuelles chez les femmes âgées. Tant au sein de la population que dans les orientations gouvernementales, tout donne à penser que les femmes âgées seraient miraculeusement protégées. Or, les ressources spécialisées en agression sexuelle, notamment les centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), confirment offrir des services à un nombre important de femmes âgées.

Aussi, bien que les agressions touchent à la fois les hommes et les femmes, les âgées sont particulièrement concernées en raison, notamment, de leur espérance de vie plus longue. S'ajoutent à cela des facteurs de vulnérabilité, par exemple le fait qu'elles sont plus nombreuses à vivre seules, avec des ressources financières plus limitées.

### **Des conséquences importantes**

L'AREQ rappelle que les personnes qui subissent une agression sexuelle doivent vivre avec d'importantes séquelles : problèmes de santé physique et psychologique, honte, culpabilité, isolement et divers problèmes associés à un stress post-traumatique. Aussi, les impacts d'une agression sexuelle sont susceptibles de se manifester à différents moments de la vie.

« La gravité des conséquences des agressions sexuelles que subissent les femmes âgées ainsi que la force des mythes et des préjugés qui ont cours, indiquent la nécessité d'agir pour prévenir ce type d'agression et pour soutenir celles qui en ont été victimes », poursuit la représentante de l'AREQ.

### **Cinq recommandations**

Dans un mémoire transmis à la Commission sur les relations avec les citoyens dans le cadre de consultations sur le Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle (disponible au [www.areq.qc.net](http://www.areq.qc.net)), l'AREQ a formulé cinq recommandations, soit de :

- documenter, par des recherches quantitatives et qualitatives, la situation des femmes âgées agressées sexuellement;
- combattre le tabou sur les agressions sexuelles chez les femmes âgées à l'aide d'une vaste campagne de sensibilisation auprès de la population;
- informer les femmes âgées sur les agressions sexuelles en développant des outils et des activités d'information à leur intention;
- former le personnel intervenant auprès des personnes âgées, que ce soit à domicile ou en hébergement;
- contraindre les établissements d'hébergement, privés et publics, à adopter un protocole d'intervention à l'égard des agressions faites par un membre du personnel ou par des résidents.

« Le prochain plan d'action gouvernemental en matière d'agression sexuelle devra prendre en considération la réalité des femmes âgées. Il s'agit d'une question de justice et d'humanité à l'égard de femmes qui ont largement contribué à construire le Québec moderne », a conclu Ginette Plamondon.

### **À propos de l'AREQ**

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte 57 000 membres, dont les deux tiers sont des femmes. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

– 30 –

**Source :** Dominic Provost, conseiller en communication  
Cell. : 418 929-4082  
[provost.dominic@csq.qc.net](mailto:provost.dominic@csq.qc.net)